

Racine conseille Braxton Asset Management et SFO Capital Partners dans l'acquisition d'un immeuble rue de la Victoire à Paris

Racine a conseillé les fonds d'investissement immobiliers Braxton Asset Management et SFO Capital Partners dans l'acquisition d'un immeuble de bureaux situé au 20 rue de la Victoire dans le 9^{ème} arrondissement de Paris.

Il s'agit de la première transaction conjointe de ces deux fonds immobiliers, l'opération ayant été effectuée dans le cadre d'une joint-venture créée à cet effet.

L'acquisition de cet actif immobilier de 2 500m² s'inscrit dans la stratégie d'achat en « *build-to-core* » des deux acteurs et représente une belle opportunité de se positionner sur un emplacement premium au cœur de Paris. Le repositionnement du 20 rue de la Victoire comprendra également des mesures écologiques en matière de réduction des émissions de carbone.

Dans le cadre de cette opération, Racine conseillait Braxton AM et SFO Capital Partners avec une équipe composée de :

- Fabrice Rymarz, associé, Charles-Xavier Vincenti et Romain Taugourdeau, avocats sur les aspects fiscaux ;
- Jean-Christophe Beaury, associé, Bruno Laffont, Counsel, et Elsa Charifi, juriste sur les aspects corporate M&A.

A propos de Racine :

RACINE est un cabinet d'avocats français indépendant de droit des affaires qui réunit 250 avocats et juristes, répartis au sein de 7 bureaux : Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes, Strasbourg et Bruxelles.

RACINE se caractérise par une approche « full service » en droit des affaires en conseil et contentieux.

Ses avocats, impliqués et pragmatiques, accompagnent les clients en leur apportant des solutions innovantes dans leur activité au quotidien, l'accompagnement des projets stratégiques et la gestion des crises. Ils s'attachent à la construction de relations de partenariats solides et durables avec les clients.

RACINE intervient pour des entreprises, issues de différents secteurs de l'industrie et des services, des organisations professionnelles et interprofessionnelles ainsi que des collectivités publiques.

Le cabinet a développé une expertise particulière des secteurs que sont le luxe, les médias, l'immobilier, l'agroalimentaire et la distribution.

RACINE est membre du réseau international d'avocats Multilaw, ainsi que d'OMNIA. Le cabinet entretient par ailleurs d'étroites relations avec de nombreux cabinets étrangers.